POSTAUX DE PARIS

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@wanadoo.fr

Paris, le 01 Février 2011

SECTION des SATELLITES

Lettre ouverte aux Directeurs des DTELP Paris Nord et Paris Sud

Par la présente, le Syndicat CGT des Postaux de Paris vous interpelle avec force afin que vous preniez des mesures immédiates et concrètes contre la souffrance au travail. Cela doit aujourd'hui être votre priorité en tant que responsable.

Nous vous demandons également sans délai d'assurer votre obligation en tant qu'employeur : protéger la santé physique et mentale des salariés.

L'émotion du personnel est forte suite aux drames qui ont touché récemment nombre de nos collègues : 71 suicides sur le territoire en 2010, 5 depuis le début de l'année. Les médias en ont d'ailleurs fait l'état, ces drames sont la triste illustration de la situation difficile et préoccupante que vivent de très nombreux salariés à La Poste. Cette situation a fait l'objet depuis longtemps et à de très nombreuses reprises d'alertes auprès de vous-même par la CGT. A chacune de nos interventions dans ce sens, vous nous avez opposé un déni total : soit c'est une situation personnelle sans cause professionnelle qui est évoquée, soit c'est une exagération de notre part.

Les causes de la souffrance au travail, nous les avons identifiées et nous les dénonçons avec force depuis trop longtemps. Les rapports de la Médecine du Travail l'attestent également et font le même diagnostic: suppressions d'emplois, intensification du travail, mobilités contraintes, absence de formation, de reconnaissance, management par l'intimidation, la menace, tout cela contribue au mal être croissant des agents de la Poste.

Le sujet est trop grave, il n'est pas pour nous question de caricaturer. Cette situation n'est pas la même dans tous les bureaux, mais elle est présente partout à différents degrés : incivilités de plus en plus fréquentes, apparition de pathologies musculo-squelettiques, hausse sensible du nombre moyen d'arrêts maladie par agent, pression commerciale, incompatibilité entre objectifs et réalité concrète du terrain, notamment en matière d'encaisse, polyvalence accrue, perte d'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, conséquence de la mise en place d'OTT ,des fermetures tardives du samedi et du 20 heures en semaine. Les suppressions massives d'emplois ne peuvent être sans conséquences : traumatisme psychologique, perte de repères. Il en est de même des horaires de travail où l'incompréhension va de pair avec l'atteinte à la vie privée.

Les agents que nous rencontrons sur le terrain nous le disent : le personnel est à bout. Or, encore une fois, à toutes leurs revendications ou questions, il n'est apporté aucune réponse. Ce n'est pas une attitude responsable .Le ressenti des agents est le symptôme d'une grande inquiétude et d'une grande détresse. Au lieu de renvoyer des fins de non recevoir à vos salariés et à leurs organisations syndicales, il serait grand temps de les prendre en considération et de faire du dialogue social, non pas un terme de communication mais une notion concrète.

La CGT réaffirme que ce qui est en cause ce sont les choix de la direction et du gouvernement : La Poste ne peut pas fonctionner sur le seul critère de rentabilité financière. D'autres choix sont possibles et indispensables. Désormais vous ne pourrez pas dire, nous ne savions pas.

Nous vous présentons, Messieurs les Directeurs, nos sincères salutations.

Sylvie Bayle
Secrétaire Générale